

Une semaine de grogne syndicale qui culminera le 14 décembre

■ Le front commun mènera des actions sectorielles. La FGTB déclare le 14, "journée nationale d'action".

La FGTB avait annoncé qu'elle mènerait de nouvelles actions de protestation contre la politique du gouvernement Michel et qu'elle le ferait, dans la mesure du possible, en front commun avec la CSC et la CGSLB.

Depuis ce jeudi, on en sait davantage sur cette mobilisation. Le vendredi 14 décembre est déclaré journée nationale d'action par le syndicat socialiste. Ce sera une grosse journée de grogne, parsemée d'actions diverses et décentralisées, qui pourront aller jusqu'à la grève. À la FGTB, on aurait voulu mener cette journée en front commun, mais cela n'a pas été possible, notamment parce que la CSC Verviers et la CSC Liège tiennent, ce jour-là, un important congrès durant lequel les deux régionales vont fusionner. Du coup, les actions en front commun ne seront pas concentrées sur le seul vendredi 14, mais bien étalées sur l'ensemble de la semaine du 10 au 14 décembre.

Ce ne sont pas les QG des syndicats qui seront à la manœuvre, mais bien les différentes centrales professionnelles. On aura donc des

actions variables selon les endroits et les secteurs. De quelles actions s'agira-t-il ? Cela pourra aller du simple arrêt de travail pour organiser une assemblée générale du personnel jusqu'à un piquet de grève devant une entreprise, en passant par la distribution de tracts. Mais donc, pas de grande manifestation nationale ni de grève interprofessionnelle.

En plein pendant les examens

Vu la période choisie, en plein pendant les examens, la FGTB annonce qu'elle ira à la rencontre des associations de parents et des organisations étudiantes pour les sensibiliser aux alternatives de mobilité en cas de grève (plateforme de covoiturage...) ainsi qu'aux raisons de la contestation syndicale, qui concernent tout le monde, y compris les étudiants.

Le motif principal de cette nouvelle fronde syndicale, c'est l'enlisement du dossier pénibilité (la définition des métiers pénibles qui donneront droit à une pension anticipée), dont les syndicats attribuent la responsabilité aux employeurs et au gouvernement, mais aussi les attaques contre les crédits-temps de fin de carrière, la remise en cause des barèmes salariaux et la dégressivité accélérée des allocations de chômage.

L.G.

Les actions se feront au niveau des secteurs et pourront aller jusqu'à des grèves.